

Pierre Loeb, Président de l'ASMPP<sup>1</sup>

## ASMPP INFOflash avril 08

### Assemblée extraordinaire et ordinaire de l'ASMPP

L'assemblée ordinaire de l'ASMPP a eu lieu le 6 mars 2008 au Centre de conférences Swisscom à Olten après qu'une assemblée extraordinaire des délégués aie déjà décidé le 10 janvier du changement d'appellation de l'académie et de sa fusion avec la SSMPP. Les nouveaux statuts ont été acceptés et peuvent être consultés tout comme le procès verbal des assemblées sur le site de l'ASMPP retouché [www.asmpp.ch](http://www.asmpp.ch).

### Le nouveau comité de l'ASMPP

Le nouveau comité est constitué de 4 membres de chacun des deux anciens comités de l'AMPP, respectivement de la SSMPP.

La présidence reste assurée par Pierre Loeb de Bâle.

Bureau exécutif: Vice-président: Andreas Bückert, Zürich; secrétaire: Christel Nigg, Zürich, trésorière: Esther Hindermann Barmelweid.

Assesseurs: Catherine Bronnimann, Genève; Danielle Lefevbre, Genève; Steluta Staicov, Münsterlingen; Werner Stadlmayr, Bern; Rolando Pancaldi, Ascona.

Ici, nous remercions aussi Marzio Sabionni, Laurent Schaller, Angelika Schwendke pour leur engagement persévérant, ainsi que Walti Oswald et Marie Rose Cohen.

### Devenez membre d'un RPT, groupe Régional ou Professionnel de Travail

Selon les statuts actuels, un nouveau mode d'élection des délégués à l'assemblée des délégués de l'ASMPP a été officialisé. Chaque groupe régional ou de travail RPT peut être représenté par un délégué pour 25 de ses membres. De cette manière, toutes les régions et tous les intérêts professionnels sont sensés être représentés directement à l'assemblée des délégués, pour y avoir une influence sur les affaires en cours. Pour être accrédité, un groupement doit disposer d'une structure statutaire minimale, comporter au moins 25 membres et être inscrit à l'ASMPP. Vous êtes donc prié de choisir, de vous inscrire dans un groupe RPT correspondant à votre affinité, à moins que vous préféreriez fonder vous-même un groupement.

NB: Vous pouvez participer à plusieurs groupes RPT, mais chaque membre de l'ASMPP n'a le droit de vote que dans un seul groupe. Pour d'autres renseignements ou pour une aide quelconque, veuillez consulter notre site internet ou contacter notre secrétariat.

1 Traduction: Laurent Schaller

### AFC MPP et titulaires ASPPM

Le changement d'appellation en Académie Suisse de Médecine Psychosomatique et Psychosociale entraîne aussi d'autres modifications de dénominations: nous parlerons maintenant de l'attestation de formation complémentaire en médecine psychosomatique et psychosociale (AFC MPP) et nous devenons titulaires ASMPP.

La FMH est déjà prête à adapter ses pages internet et notre propre site web est d'ores et déjà réaménagé. Vous êtes aussi invités à modifier vos en-têtes de lettre et autres timbres.

Certains liens vers des fichiers de l'ancien site de l'AMPP sont encore fonctionnels et peuvent parfois momentanément être dysfonctionnels, ce pour quoi nous vous prions de nous excuser et de prendre contact avec le secrétariat.

### Assurance de qualité

Suite à la consolidation des nouvelles structures de l'ASMPP, plusieurs impulsions pour le contrôle de qualité sont envisagées. A côté de la supervision des formations postgraduées offertes par nos cinq instituts (IFPs), les offres présentées par les établissements de formation postgraduée (EFPs) ainsi que les formations continues doivent être évaluées de plus près. Nous recherchons des collègues intéressées disposant de connaissances en contrôle de qualité et nous les prions de s'annoncer au secrétariat ou directement au président.

### Négociations TARMED

La motion pour deux positions psychosomatiques spécifiques, individuelle et en groupe, est maintenant à l'étude à la commission paritaire pour la valeur intrinsèque, après que la FMH, la SSPP, la SSMG ainsi que santésuisse aient préconisé un nouvel examen.

### Enquête de l'OFSP

Le groupe d'accompagnement des psychothérapies de l'OFSP qui, sur mandat du DFI, surveille l'application de l'ordonnance OPAS quant à l'obligation de déclarer les psychothérapies, va envoyer aux titulaires ASMPP disposant de droits acquis un formulaire. Ceci devrait permettre de contrôler comment s'applique en pratique quotidienne la déclaration des psychothérapies, et quelles en sont les effets sur l'accès aux psychothérapies.

L'ASMPP vous prie de remplir ce formulaire le plus exhaustivement possible avant de le renvoyer. En cas de questions, vous pouvez vous adresser au secrétariat ou au président.

Nous rappelons que le «groupe d'accompagnement des psychothérapies» a été introduit par le législateur afin que l'accès aux psychothérapies reste garanti malgré la nouvelle ordonnance OPAS. Seules les psychothérapies décrites par l'OPAS et commencées après le 1.1.2007 doivent être annoncées. Les thérapies psychosomatiques facturées avec la position 00.0520 ne tombent pas sous ce règlement.

## Les 10 ans de l'A(S)MPP – Lausanne 21–22 Mai 2008

Les fêtes doivent être célébrées comme elles viennent!  
Le 15 mai 1998, l'AMPP a été fondée. Pour notre jubilé de 10 ans, une occasion particulière se présente: nous sommes une des sociétés conviées au 76<sup>ème</sup> congrès annuel de la société de médecine interne, au Palais de Beaulieu à Lausanne. Le 21 mai après-midi, nous offrons un programme comprenant des thèmes importants en psychosomatique quotidienne, dans le cadre du thème du congrès: «Médecine et société». Le 22 mai a lieu un symposium intitulé «Psychosomatique ailleurs». Les professeurs H. Weiss, Stuttgart; R. Roussillon, Lyon und F. Creed, Manchester parleront de l'organisation, de l'enseignement et de la place de la psychosomatique en Autriche-Allemagne, en France et dans les pays anglosaxons. Les différentes conceptions et abords selon les systèmes de santé seront présentés puis discutés en table ronde tout en étant comparés à ce qui se pratique en Suisse.

Notre dîner de jubilé a lieu au soir du 21 mai. Les places sont limitées de sorte que celles et ceux qui ne se sont pas encore annoncés devraient le faire au plus vite au secrétariat: sekretariat@sappm.ch.

Le programme a été envoyé et des informations complémentaires peuvent être requises au secrétariat.

## Offres de formations continues et autres manifestations

Consulter nos offres de formation continue sur notre site internet <http://www.appm.ch/fr.php?site=fort>. Sont d'abord listées les manifestations qui ont lieu régulièrement, suivies par d'autres offres par ordre chronologique.

Un dernier conseil: Réservez d'ores et déjà les dates des 6 et 7 novembre 2008 pour le congrès annuel de l'ASMPP au musée Klee à Berne, simultanément au congrès de la société suisse des céphalées.

---

Dr Pierre Loeb  
Spécialiste en médecine générale FMH  
Winkelriedplatz 4  
4008 Bâle  
loeb@hin.ch

## PrimaryCorner

# Courrier de lecteur

## Der Hausarzt und seine alten Patienten



Leserbrief zu: Riesen E. Kleines Gebet eines Hausarztes für seinen alten Patienten. Primary-Care. 2008;8(1):17.

Nachdem ich vor einem Jahr – offensichtlich fälschlicherweise – als verstorben gemeldet worden war und deshalb kein PrimaryCare mehr bekam, bin ich jetzt von der SGAM wieder reanimiert worden und habe deshalb anfangs 2008 auch wieder diese Zeitschrift erhalten. Bei deren Lektüre wurde mir erst bewusst, worauf ich ein Jahr lang verzichten musste.

Der eindruckliche Höhepunkt des ersten Primary-Care 2008 ist für mich das «Kleine Gebet eines Hausarztes für seinen alten Patienten». Es ist um so mehr Balsam für meine Seele, als ich vorher in einer anderen Zeitschrift mit der «Prähypertension» konfrontiert worden war.

Nachdem ich für die SGAM nur noch als postmortal existierte, gehöre ich jetzt wieder zu den Prämortalen. Sollte ich nun aus Dankbarkeit dafür brav alles schlucken, was uns die chemische Industrie zur Verhinderung des Todes vorschreibt?

Da war es wohlthuend, von einem gleichaltrigen Hausarzt zu lesen, der es auch für legitim hält,

die Lebensqualität und nicht die Länge des Lebens an die erste Stelle zu setzen.

Ganz wichtig scheint mir, dass wir als Spezialisten des Medizinwesens die verunsicherten Laien, also die Leidenden (wörtliche Übersetzung von «Patienten») über diese Wahlmöglichkeit aufklären. So müssten sie uns Ärzten gegenüber weniger ein schlechtes Gewissen haben, denn viele – vor allem ältere – Patienten wagen sich nicht über die Empfehlungen ihrer Ärzte hinwegzusetzen.

Dr. med. Ruedi Haug, 8180 Bülach